

Le documentaire, parent pauvre des aides à l'audiovisuel ?

Doc Emmanuel Priou, président du Syndicat des producteurs indépendants, juge le système du CNC "arbitraire".

Entretien Caroline Gourdin
à Paris

Emmanuel Priou, patron de la société Bonne Pioche et président du Syndicat des producteurs indépendants (SPI), a lancé un cri d'alarme lors de la conférence d'été de France 5, pour lequel il produit "Nus et culottés" et "Vous êtes super !", nouveau concept animé par le YouTubeur Grégoire. Sur ce projet de série documentaire, le producteur a dû revoir ses prétentions à la baisse, faute d'aides du CNC (Centre national de la cinématographie).

Pouvez-vous nous expliquer où se situe le problème concernant les aides du CNC ?

Cela fait des années que le CNC veut définir le documentaire, un genre dont les frontières sont mouvantes, contrairement à la fiction ou l'animation. Il y a quelques années, ce flou a permis à nombre de programmes se revendiquant du documentaire, et donc aidés par le CNC, de déferler sur les chaînes de la TNT et les chaînes historiques. Alors qu'il s'agissait de magazines de flux de mauvaise qualité. Il y a eu une aspiration des finances dédiées à l'audiovisuel.

Pour arrêter l'hémorragie, une première réforme a établi que les documentaires empruntant aux codes du magazine et du reportage ne pouvaient pas bénéficier de bonus du CNC. Le syndicat des agences de presse a attaqué cette disposition au Conseil d'Etat, qui l'a jugée discriminatoire. Le CNC a dû faire machine arrière. Mais il a utilisé son droit de soumettre, à tout moment, des œuvres à une Commission sélective, pour les qualifier. C'est très arbitraire.

Quelles ont été les conséquences pour vous ?

"Vous êtes super !" ou "Nus et culottés", des programmes grand public mais légitimes et véhiculant des valeurs, sont attaqués au prétexte que ce ne se-

rait pas du documentaire. "Nus et culottés" s'en est sorti au terme d'un combat compliqué, mais nous n'avons pu produire que deux films de "Vous êtes super !" sur les quatre commandés par France 5. Le premier épisode a été aidé, mais alors que le deuxième film était déjà tourné, le CNC a demandé à la commission de statuer et cela n'a pas été qualifié comme du documentaire. Idem pour la série "Dorine d'un ciel à l'autre" (produite par Outside Films), dont les deux premiers épisodes ont été aidés, et les deux suivants déqualifiés par le CNC. C'est dramatique d'un point de vue financier pour le producteur et totalement injuste. Le CNC a besoin de faire des éco-

nomies et le secteur du documentaire est le plus fragile, donc le plus attaquable.

Pourquoi ?

A cause du faible pouvoir politique et financier du genre dans le paysage audiovisuel français. Les sociétés qui produisent les grandes séries quotidiennes ou récurrentes représentent des millions

d'euros. C'est David contre Goliath. Ma société, Bonne Pioche, est assez costaud pour encaisser, mais on gagne peu d'argent avec le documentaire et cela ne peut pas se reproduire trop souvent. Des petits producteurs ont dû mettre la clé sous la porte.

Quel est le manque à gagner, concrètement, pour une série comme "Vous êtes super !" ?

La suppression de l'aide du CNC pour un épisode représente 39 000 euros, sur un budget global de 130 000 euros. Au final, j'ai livré deux films à France 5, qui me coûtent de l'argent. En outre, Grégoire Hussenot a démissionné d'un poste pour faire ces films. Nous allons aussi tourner pour France 5, avec Charles Berling, "Une nuit au musée". Sous prétexte qu'un autre concept, que nous n'avons pas produit, avec Lambert Wilson au Louvre, a déjà été diffusé, le CNC estime que c'est une série formatée et qu'on n'est pas certains d'être aidés. Or nous sommes dans la culture populaire, et nous cherchons à intéresser le public au musée d'une autre manière qu'avec un documentaire classique. Le CNC est une invention géniale, qui a permis de conserver en France un secteur cinéma et audiovisuel riche et varié. Mais les règles sont trop fluctuantes et cela n'encourage pas la créativité.

"Des petits producteurs de documentaires ont dû mettre la clé sous la porte."

Emmanuel Priou (SPI)

pointe du doigt les nouveaux critères de financement décidés par le CNC.